



Ferme pédagogique du Parc des
Bruyères 2 Ter, rue du madrillet
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
02.76.78.10.09

Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 28 avril 2026

Le quorum est atteint : 33 présents et 25 pouvoirs. L'Assemblée générale peut commencer à 17h15

1. Rapport moral et d'orientation de la présidente, Nathalie Jourdan

Nathalie Jourdan file la métaphore de l'enracinement. En effet en 2020 la métropole donnait les clés au champ des possibles pour implanter la ferme urbaine. 5 ans plus tard, elle nous renouvelle sa confiance pour 9 années supplémentaires en consortium avec l'association Triticum. Nathalie met en exergue les qualités du projet ,vivant, joyeux, inspirant et propose de le mettre sur le site.

L'enracinement concerne également notre cœur de métier. Le lien social, le concept de la terre à l'assiette sont diffusés en dehors de la ferme et font écho à la société civile comme en témoigne les augmentations d'année en année de nos interventions. Nous avons par contre notre modèle économique à consolider car un signal d'alerte nous a été donné sur le plan financier. Néanmoins les perspectives 2026 restent positives.

L'enracinement c'est aussi la participation citoyenne toujours aussi nombreuse. Sa reconnaissance va tout particulièrement à l'équipe qui fait vivre l'association et qui tient le cap mais également aux membres du conseil d'administration qui sont de plus en plus nombreux. Ils auront notamment en 2026 à arrêter avant l'automne un nouveau modèle de gouvernance.

En conclusion Nathalie présente le nouveau logo et la nouvelle charte de couleur de l'association.

2. Présentation du rapport financier 2025 par Mme Drieu expert-comptable du cabinet CRG

(cf. document « Présentation du Résultat 2025.pdf »)

Concernant les produits, Mme Drieu constate une légère progression des cotisations par contre le montant affecté aux interventions est en diminution. Elle note une augmentation de la vente des plants. La somme des concours publics est à peu près identique à l'année dernière.

Au niveau des charges d'exploitation, les salaires ont légèrement cru tout comme une partie des services extérieurs.

Le compte de résultat présente néanmoins un déficit d'environ 30 000 euros. Les fonds propres à l'association ont également été consommés, il faut donc chercher des sources de revenus autres.

Une particularité cette année est la mise en valeur du bénévolat estimé à hauteur de 60 000 euros soit 3,3 équivalents temps plein.

3. Rapport du commissaire aux comptes Mr Amice cabinet RÉMétis

Mr Amice informe du rôle et missions du commissaire aux comptes comme il est défini dans la loi. Le commissaire aux comptes émet un avis, donne un caractère probant aux comptes financiers et un éclairage sur les bonnes pratiques. Il est garant de l'appréciation de la continuité de l'exploitation de l'association.

Il rappelle qu'il a pris connaissance des comptes en janvier et a proposé de mettre en avant les heures des bénévoles ce qui montre la vitalité de l'association.

Par rapport au déficit, il précise que c'est un indicateur de vigilance et qu'il est nécessaire de questionner le modèle, en chercher d'autres, augmenter les prestations, les financements.

Frédéric Gilles, délégué général de l'association, indique que le compte de résultat prévisionnel 2026 est excédentaire (*cf. document « Résultat Prévisionnel 2026.pdf »*). Sur ce budget de nombreuses prestations de service sont déjà acquises, des financements auprès de la région sont en bonne voie. Il explique par ailleurs qu'il y a eu cette année une intégration de primes dans les salaires des salariés ce qui n'aura pas lieu en 2026.

Mr Amice pointe l'intérêt d'opter pour un compte de résultat prévisionnel qui est un outil de pilotage orienté vers la gestion et qui cherche l'excédent plutôt qu'un budget prévisionnel qui vise l'équilibre.

En conclusion Mr Amice certifie les comptes sans réserve malgré le déficit de 29361 euros. Observations : règles et principes comptables sur de nouveaux règlements, Mr Amice partage l'analyse du rapport des comptes.

Une question est posée concernant l'écart de 10 000 euros entre les charges d'exploitation salariales 2026 et 2025. Frédéric Gilles indique que cet écart correspond au départ d'un apprenti.

Une autre question porte sur les 18 000 euros de mécénat du compte prévisionnel. Frédéric Gilles explique que la somme est déjà acquise (Fondation Klorane, Crédit Agricole) mais il faut continuer à chercher d'autres mécènes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité L'assemblée générale vote à l'unanimité quitus sur la gestion par le conseil d'administration et le délégué général.
--

4. Présentation du rapport d'activités de l'année 2025

(cf. document « Rapport d'activité 2025.pdf »)

Nathalie Jourdan présente les salariés : Juliette Crenn coordinatrice/animatrice, Emma Jolivet-Castelot animatrice cuisine/ responsable de la communication, Esther Demaegdt animatrice cuisine en charge des formations actuellement en congé maternité, Badra Belmiloud médiatrice sociale, Jean-Hugues Pierre maître jardinier, Noëlle Fahy prestataire de service administration et comptabilité, Marianne Clermont ancienne service civique en 2025 recrutée en CDD comme animatrice cuisine et jardin, Caroline Simon en service civique jusqu'à juin, Mélanie Monnier en service civique jusqu'à mi-novembre. Il y a eu par ailleurs de nombreux stagiaires tout au long de l'année.

Quelques précisions complétant le rapport d'activités :

Frédéric Gilles mentionne qu'il y a un changement d'accès aux financements des projets soutenus par la métropole, dorénavant il faudra répondre à des appels d'offres. Cela nécessite de se former et d'être vigilant dans nos réponses. Par manque de mise en valeur de nos compétences nous n'avons pas obtenu le lot sur les formations auprès des acteurs sociaux.

Jean Hugues nous informe d'un agrandissement des cultures extérieures à Repainville ainsi que la récupération des parcelles du jardin pédagogique qui serviront aux animations scolaires.

Concernant la pépinière, les plants vendus bénéficient maintenant du label Agriculture Biologique. Une étude des sols du site des Bruyères réalisée par les étudiants d'UniLaSalle a montré qu'il était composé à 80% de sable.

La récolte des pommes au jardin de Repainville a fourni cette année 632 bouteilles de jus de pommes. Juliette remercie Jean Paul Thorez pour ses conseils avisés concernant la taille des pommiers grâce à quoi le verger est mis en valeur.

Une question est posée sur la participation des bénévoles aux animations. Juliette indique qu'actuellement ce sont les services civiques qui accompagnent les animateurs mais qu'il est tout à fait envisageable que des bénévoles puissent être présents sur des animations en milieu scolaire.

Frédéric nous fait part de l'avancement du programme COOPTER. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) régionale souhaite continuer le financement du programme. Le but est de constituer un groupe d'acteurs du territoire ayant de multiples compétences pour répondre au mieux aux demandes notamment celles des collectivités.

5. Renouvellement du conseil d'administration suite à des fins de mandat

Suite à l'assemblée générale 2025 les membres du conseil d'administration étaient : Nathalie Jourdan, Karen Yvan, Jean Paul Thorez, Joseph Chauffrey, Michel Denhaut, Christine Joubaux, Sukran Dal, Annie Le Breton, Claire Deschamps.

Arrivent au terme de leur mandat de 2 ans : Nathalie Jourdan, Jean Paul Thorez, Joseph Chauffrey, Claire Deschamps. Tous se représentent au conseil d'administration.

Se présentent au conseil d'administration: Maxence Menissier, Nathalie Lokay (association CARDERE), Marie Laure Giannetti (association L'Atelier des Sens)

Les membres sortants et les nouveaux membres sont élus à l'unanimité
Les membres du conseil d'administration 2026 sont :Nathalie Jourdan, Karen Yvan, Jean Paul Thorez, Joseph Chauffrey, Michel Denhaut, Christine Joubaux, Sukran Dal, Annie Le Breton, Claire Deschamps, Maxence Menissier, Nathalie Lokay , Marie Laure Giannetti .

Frédéric Gilles, délégué général, représente les salariés sans voix délibérative.

6. Perspectives 2026

Juliette rappelle quelques points prévus en 2026 :

- ❑ Remerciement à tous les bénévoles pour le soutien au projet « Le jardin des simples ». Il y aura 2 sessions d'inventaire en mai et juin par Marie Laure Giannetti. Lors des 4 saisons du parc en octobre la parcelle dédiée sera retournée en traction animale. La plantation d'arbres et d'arbustes se fera cet hiver. Le projet est de développer ce jardin avec les structures et les gens du quartier.
- ❑ L'espace Lodz à Sotteville-lès-Rouen, La ville réaménage le parc entre les immeubles. Le champ des possibles va transformer une partie de l'espace en verger pédagogique en concertation avec les habitants. L'accompagnement débutera en fin d'année.
- ❑ La métropole accompagne Le champ des possibles concernant le suivi de la mare qui a été creusée en décembre 2025. Un programme de formation est prévu pour que l'équipe puisse acquérir les compétences nécessaires.

Une question est posée sur la pertinence, pour le champ des possibles, d'intervenir dans les EHPADs afin de toucher un nouveau public. Juliette prend acte de cette proposition, les résidences pour personnes âgées peuvent également être un lieu d'intervention.

Une question est posée quant à la suffisance de nos réserves en eau. Frédéric répond que cela n'est pas toujours le cas. Nous sommes contraints d'utiliser parfois l'eau de ville, malheureusement le projet d'une réserve supplémentaire a été abandonné par la métropole.

L'assemblée générale se clos sur cet échange.